

**Modernisation de la médecine en Perse,  
dans l'Empire ottoman et en Égypte.  
Esquisse d'une étude comparée**

*Modernization of medicine in Persia,  
the Ottoman Empire and Egypt.  
Outline of a comparative study*

par Bardia SABET-AZAD\*

Rassemblés sous la bannière de l'islam, les Perses, les Turcs et les Égyptiens ont apporté leur savoir à la construction du califat islamique et au développement de la médecine en Orient. À la suite de la désagrégation du califat, au XIII<sup>e</sup> siècle, les trois peuples retrouvent leur indépendance et intègrent les nouvelles traditions spirituelles et savantes dans leur culture. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les trois pays se trouvent, en dépit de parcours différents, dans le même état de dépouillement et tentent de moderniser les savoirs qui faisaient autrefois leur fierté. On s'interroge sur la question de savoir, pourquoi, avec une tradition savante assez riche, la médecine a perdu son élan et sa vitalité dans ces pays alors qu'elle s'est développée en Occident qui avait, au Moyen Âge, un retard considérable par rapport à ces derniers ? La question se pose aussi sur la manière dont les trois pays ont acquis les nouveaux savoirs en médecine.

---

Séance du 16 octobre 2021

\* 313, route du Muy, 83720 Trans-en-Provence

## L'état de la médecine au XIX<sup>e</sup> siècle

On dispose de nombreux témoignages de médecins, en mission durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans ces pays. En Égypte, le docteur Antoine Barthélémy Clot (Clot-Bey), directeur de la Nouvelle école de médecine, écrit qu'à son arrivée au Caire en 1825, « le service de santé n'offrait guère qu'un simulacre d'organisation » et il ajoute : « avec la chute des califes de Bagdad, les sciences abandonnèrent la terre d'Égypte. Les cours publics furent interrompus, les écoles fermèrent, les ouvrages des auteurs restèrent dans l'oubli et la science, qui perdit ce nom, tomba entre les mains de grossiers empiriques qui se livrèrent aux pratiques les plus ridicules et de barbiers qui s'arrogèrent le monopole des opérations de chirurgie ». Le docteur Renati, médecin ordinaire de l'Armée d'Orient et topographe du vieux Caire, décrit la médecine en Égypte comme « un empirisme aveugle et brutal, confié à des barbiers ignorants et présomptueux ». Le docteur Ceresole, médecin ordinaire de l'Armée d'Orient, estime que la médecine à Syouth n'est qu'« un empirisme brut et sans raisonnement », composée « d'une suite d'observations peu exactes et sans aucune liaison entre elles ». Il rapporte que les vieilles femmes y « distribuent des amulettes et des talismans pour tous les maux, et surtout pour écarter la magie et les magiciens ». Sur la situation hospitalière en Égypte, on dispose du rapport du docteur Desgenettes, médecin en chef de l'Armée d'Orient, sur le Môristan al-Mansour du Caire, bâti par Malec el-Mansour Kalaoun en 1284. Desgenettes y rencontre « quarante et une personnes dont quatorze insensés » et des femmes enchaînées qui, à la différence des hommes, n'étaient pas « attachées aux murs de leurs loges ». Il ajoute que par manque de soins, les malades y « attendent avec résignation les arrêts du destin ». Clot-Bey considère cet hôpital comme « un cloaque immonde ».

Dans l'Empire ottoman, T.-X. de Bianchi, adjoint aux secrétaires interprètes de Louis XVIII, constate le même état de délabrement dans les hôpitaux en 1815. Il écrit qu'à Constantinople existait depuis longtemps des hôpitaux pour les malades musulmans, sous le nom de *taby'Khaneh*. La plupart des mosquées impériales possédaient aussi ce type d'établissements qui étaient plutôt « des maisons de repos et de simples asiles, où les malades couchés sur des sofas, trouvent une nourriture soignée » mais, « les secours de la médecine y sont tout à fait négligés ». D'après lui, presque tous ces établissements ont « périclité » et ont été « abandonnés » après la mort du sultan Sélim III<sup>1</sup>. Le docteur Naranzi, membre de la Société impériale de médecine à Constantinople, relève en 1858 : « On se rencontrait au chevet des malades avec le charlatan ou avec l'ignorant empirique, qui tantôt était

une femme en possession de quelque secret, de quelque panacée, tantôt un valet de médecin qui avait retenu certaines formules de ses maîtres qu'il faisait valoir en toutes circonstances, tantôt un pharmacien qui n'avait pas même la connaissance de son art et qui avait des remèdes spécifiques contre tous les maux (...). Nous devons nous avilir et les flatter car de leur faveur dépendait notre carrière ».

À la même époque, le docteur Polak émet des remarques similaires sur les médecins en Perse : « Celui qui veut devenir médecin, sans avoir aucune base théorique, s'engage dans le *mah'kameh* (cabinet) d'un médecin et il copie les ordonnances de celui-ci (...). Souvent, toutes les connaissances pharmaceutiques de ces gens se limitent au nom de quelques remèdes des *attars* (herboristes, droguistes) ». Sur les hôpitaux en Perse, dénommés *dar al-chafa* (maison de guérison), Polak rapporte qu'en 1860, « le seul qui reste encore correct c'est celui de Mehad qui fait partie du legs de l'imam Réza »<sup>2</sup> ; il cite aussi une petite *dar al-chafa*, devant la mosquée du roi à Téhéran où a résidé Hakim Mirza Abolhassan Jelveh durant quarante ans et la *dar al-chafa* de la ville de Qom qui s'occupait des pèlerins. Polak rapporte qu'en Azerbaïdjan, à Khal'khal et à Kham'seh, existaient des *jozam'khaneh* (maison des lépreux) qui sont « des misérables logis en terre, à l'extérieur des villes (...), ils ressemblent plus à des refuges pour des bêtes qu'à des habitations pour des humains. Les malheureux qui habitent dans ces taudis vivent de dons et de mendicité auprès des caravanes qui y passent. De temps à autres, le roi leur offre des stocks de céréales mais, d'après les rapports qu'on m'a fournis, le gouverneur en détourne la totalité ».

À la lecture de ces rapports sur l'Égypte, l'Empire ottoman et la Perse, on pourrait suspecter la partialité de certains auteurs, leurs préjugés sur les médecins autochtones et des exagérations dues aux malheurs thérapeutiques dont ils ont été témoins. Toutefois, il est difficile de nier le déclin des savoirs classiques dans ces pays et de ne pas reconnaître la suprématie des Occidentaux pour ce qui est des connaissances en anatomie et en chirurgie.

### **Les méconnaissances en anatomie et en chirurgie**

Historiquement, le système médical d'Hippocrate, de Galien et la doctrine humorale sont entrés dans les pays islamiques à partir du IX<sup>e</sup> siècle grâce à la traduction massive des œuvres de la médecine grecque en particulier sous le règne du calife Abbasside, Al-Ma'mûn (813-833) qui a montré une grande tolérance envers les savants de toutes les croyances et a construit, à Bagdad, « une maison de sagesse » pour leurs réunions. L'usage généralisé de la langue arabe, les nouveaux contacts et les larges ressources du Califat,

sur son vaste territoire, ont favorisé un développement spectaculaire de la médecine pendant une période qu'on dénomme *l'âge d'or* des pays islamiques, correspondant au milieu du Moyen Âge. Quelles sont les causes de l'arrêt du développement de la médecine dans ces pays ?

Selon certains historiens, cette rupture est due à la prise de Bagdad en 1258 par les Mongols et l'invasion de Tamerlan à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Il est certain que ces invasions ont provoqué le démantèlement du califat et ont suscité l'exode des savants, le repli sur soi-même et le déferlement de la pensée mystique, toutefois elles ne sont pas les seules causes du déclin de la médecine en Orient, lequel a commencé bien avant cette date.

Au XI<sup>e</sup> siècle, la médecine a dû faire face à de nombreuses contraintes. Un grand penseur islamique, nommé Al-Ghazali, enseignant du *fiqh* (la jurisprudence islamique) et du *tafsir* (l'exégèse) à la *madrassa* Nizamiya de Bagdad, puis à la *madrassa* de Naysabour, critiquait ouvertement la pensée d'Aristote, de Galien et d'Avicenne. Il soutenait que la seule vraie science c'est « la science religieuse » et « les lois révélées », il considérait la médecine, l'arithmétique, etc., comme de simples *sina't* (techniques). La doctrine des fondamentalistes, comme Al-Ghazali, s'est installée dans les madrassas et est devenue le socle de l'enseignement dans ces pays jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette campagne culturelle a commencé par le pouvoir politique, en particulier par Jafar al-Mutawakkil (847-861), le dixième calife Abbasside, qui a déclenché une croisade contre les philosophes, les poètes et les savants en les qualifiant d'incrédules, d'athées, d'hérétiques et de *zanâdiq*<sup>3</sup>.

Le non-développement de la chirurgie dans ces pays pourrait s'expliquer par les tabous culturels qui prohibaient le contact avec le sang, le cadavre et la dissection du corps humain<sup>4</sup>. À ceux-ci se sont ajoutés les interdits contre toutes illustrations du corps<sup>5</sup>. On rapporte un hadith selon lequel le prophète aurait dit : « l'ange *Djibril* (Gabriel) n'entre pas dans une maison où il y a un chien ni dans celle où il y a des images »<sup>6</sup>. Il semble qu'à cette période, les pays islamiques aient pris la voie moyenâgeuse de l'Occident alors que l'Occident commençait à en sortir grâce aux idées de la Renaissance.

Les traités illustrés sont rares et tardifs dans ces pays et, à ce jour, on connaît seulement, en langue turque, le manuscrit *Jerrabiyai Ilhaniya* (*La Chirurgie des Ilkhani*) de Charaf ed-Din Ibn Ali Ibn el-Hadjdj Ilyas, surnommé Serefeddin Sabuncuoglu (1385-1468). Ce manuscrit ne traite pas de l'anatomie humaine mais plutôt des instruments et techniques chirurgicaux. Les premiers dessins d'anatomie moderne ont vu le jour dans l'Empire ottoman, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, avec une imitation des dessins d'André Vésale et de Juan Valverde de Amusco. Parmi ceux-ci

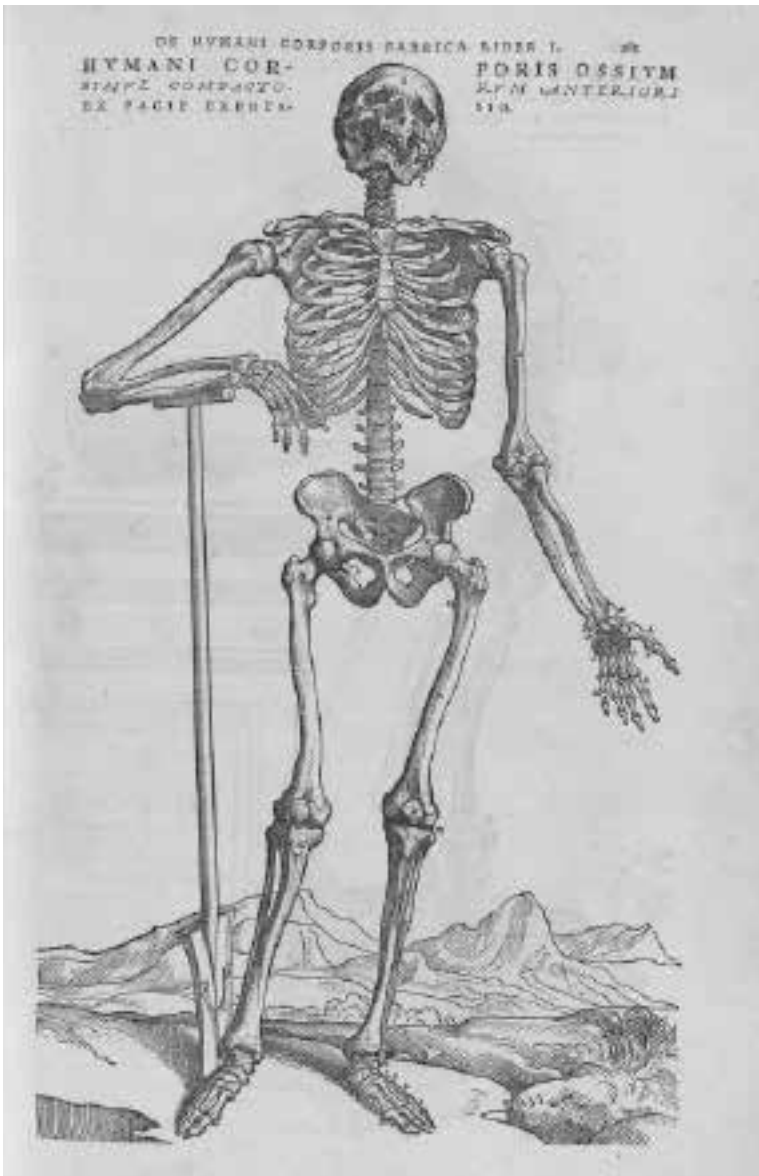


Fig. 1 - André Vésale : *De humani corporis fabrica*, 1543.

figurent le manuscrit illustré de Semseddin Itaki, intitulé *Tesrih-i Ebdan ve Tercuman-i kibalei feylesufan* (*Dissection du corps*, 1632), compilé près d'un siècle après la parution du livre de Vésale (1543) et le manuscrit de Sanizade Ataullah Mehmed Efendi du nom de *Mir'atü'l Ebdan fi Tesrih-i A'zai'l-Insan*, (*Miroir du corps humain et l'anatomie des organes*, 1815) ; c'est

le premier livre d'anatomie illustré imprimé dans l'Empire ottoman, en 1820. Le deuxième livre d'anatomie est celui de Mehmed Hafiz Es-Seyyid, *Talimü't Tesrih* (*Enseignement de la dissection*), imprimé un demi-siècle plus tard en 1871 ; c'est une traduction de Bayle. Sara Nil, historienne de la médecine, confirme la rareté et les longs intervalles entre la parution des livres d'anatomie dans l'Empire Ottoman et estime à trois ou quatre « le



Fig. 2 - Copie « allégée » du dessin de Vésale réalisée en Perse, (Bull. SFHM, 1933, 2).

nombre de livres chirurgicaux appartenant à la période ottomane, présents dans les bibliothèques ».

En langue persane, on relève l'existence d'un manuscrit illustré intitulé *Mukhtasar dar Ilm-i Tashrih* (*Un Bref manuel sur la dissection*) d'Abd al-Majd al-Bayzawi, datant du XIII<sup>e</sup> siècle, et un autre manuscrit intitulé *Tachrih-e Mansouri* (*La Dissection de Mansouri*) et attribué à Mansour Ibn Muhammed Ibn Ahmed Elyas (Ilyas), on suppose qu'il est rédigé au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle qu'une reprise timide de la représentation de l'anatomie en langue persane est parue avec le manuscrit *Tibb-e Akbari* (*la médecine d'Akbari*) de Mohammed Akbar Arzani et le traité *Alljat-e Dara Chokouhi* (*Le Traitements de Dara Chokouhi*) de Nour ed-Din Mohammed Abdallah Hakim Chirazi (1778). Ces deux derniers manuscrits ont été composés par des médecins perses immigrés en Inde.

En Égypte, les premiers livres d'anatomie moderne ont été publiés à partir de 1833, grâce aux efforts du docteur Clot-Bey et de l'imprimerie Boulag. Parmi ceux-ci figurent le livre *Techryhi Becheri* (*Anatomie du corps humain*, 1833), le livre *Riçalet fi ilm el-djerâhat el-Becheri* (*Traité de chirurgie*, 1835) et le livre *El-Techrih el-Am* (*Traité d'anatomie générale*, 1838). Tous ces livres ont été traduits à partir de livres français.

### **Le tournant du XIX<sup>e</sup> siècle et l'appel aux savoirs des Occidentaux**

Le XIX<sup>e</sup> siècle a été marqué par la quête de nouveaux marchés, par les expéditions militaires des puissances industrielles et par la multiplication des contacts avec l'Occident. Il a coïncidé aussi avec les défaites militaires des grands pays d'Orient : l'Empire ottoman a signé les traités humiliants de Kutchuk-Kainardji (1774) et Iasi (1792) avec la Russie, il a perdu la Crimée (1782), la Serbie (1826), la Grèce (1829). L'Égypte a été occupée par l'armée de Bonaparte (1798-1801) et la ville d'Alexandrie a été prise par les Anglais (1807). La Perse a perdu le Caucase et signé les accords avilissants de Golestan (1813) et de Turkeman-Chaï (1828) avec la Russie, elle a abandonné la région de Hérat lors de la guerre avec l'Angleterre (1856).

Déshonorés par les défaites à répétition, les anciens empires ont découvert avec stupéfaction l'arriération de leurs techniques et le sous-développement de leur pays. Sous l'impulsion de dirigeants qualifiés de « réformateurs », « révolutionnaires » ou de « despotes éclairés », ces pays ont tenté de se reconstruire en important les savoirs et les techniques des Occidentaux, en particulier dans le domaine militaire où les déroutes et déceptions ont été les plus flagrantes. À cette fin, ils ont édifié de nouvelles écoles, embauché des enseignants occidentaux et envoyé des étudiants à l'étranger.

Parmi les savoirs que les autorités souhaitaient voir transférer en priorité figuraient la médecine moderne, l'ingénierie et les techniques militaires. Dans l'Empire ottoman, une école militaire a été fondée en 1826, à l'initiative de Sultan Mahmut II (Mahmoud II), sur l'ancien emplacement de la caserne des janissaires à Shezadebachi. La caserne disposait d'une clinique (*tibhane-i amire*) où on dispensait des cours de médecine moderne, en français et en italien, sous le regard de Musatfa Behçet Efendi (1774-1834), le médecin-chef du sultan<sup>8</sup>. Le docteur Sat-Deygallières, médecin français, a organisé en 1834, une formation en chirurgie militaire, à *Cerrahhane-i Marmure* (maison de chirurgie), près du Palais de Topkapi. En 1839, le *Mekteb-i Tibbiye-i Askeriye-i Şahane* (École impériale militaire de médecine) a été ouvert à Galatasaray, sous la direction du docteur autrichien, Charles Ambroise Bernard et avec la collaboration du docteur Jacob Anton Neuner, du pharmacien Antoine Hoffmann et du docteur Antoine Sulpice Fauvel. En 1865, un seul des vingt-quatre professeurs de l'école de médecine était turc, il se nommait *Ahmed Efendi*. L'enseignement dans cette école a été dispensé en langue française jusqu'en 1870.

En Égypte, le Pacha Muhammad Ali a fait appel à Clot-Bey, médecin français, pour organiser la médecine de l'armée. En 1827, ce dernier a initié la création de l'école de médecine et de l'hôpital d'Abouzabel (Abu Za'bal) attachée au camp d'instruction militaire de Kanka, dans la banlieue du Caire. La direction de l'école de médecine a été assurée par des médecins français jusqu'en 1863.

En Perse, à l'initiative d'Amir Kabir, le premier ministre, le docteur autrichien Polak a été recruté en 1851 pour enseigner la médecine moderne au nouveau collège de Dar al-Fonoun, situé dans l'enceinte du Palais. Après son départ en 1858, le docteur Polak a été remplacé par le docteur Tholozan, médecin français.

### **Comment la médecine et l'anatomie pathologique est-elle rentrée dans ces pays ?**

Dans les trois pays, l'enseignement de la médecine s'est effectué à l'écart des institutions et savoirs traditionnels et était dispensé dans une langue étrangère, principalement le français, les références occidentales constituaient le socle de la formation. Le conservatisme des secteurs traditionnels et le dénigrement des savoirs préexistants, par les nouveaux enseignants, ont accentué la séparation des deux camps. Le docteur Clot-Bey estimait qu'en Égypte, « la noble science de médecine » était devenue « le domaine de quelques individus qui exploitent à leur gré la crédulité du peuple, dont



ils possèdent toute la confiance », il considérait l'Égypte comme « un pays peu avancé en civilisation » et les Égyptiens comme « un peuple dont la civilisation commence à peine ». D'après Clot-Bey, la médecine est une science qui permet de lutter contre « le fanatisme » et d'expliquer les phénomènes de la nature autrement que par « les effets de la colère divine » ou « des opérations diaboliques »<sup>9</sup>.

Dans l'Empire ottoman, le *Journal de la Société impériale de médecine de Constantinople*, fondé par les médecins français, hollandais et anglais, assimilait les médecins traditionnels à des empiriques qui sont « les représentants dégénérés de la médecine grecque et arabe dont les notions, plus ou moins altérées, se sont transmises, d'âge en âge, dans certaines familles ». L'auteur aspirait à ce que « les représentants de la science moderne finissent un jour par se substituer entièrement aux adeptes de l'art traditionnel oriental ». En Perse, le docteur Polak exprimait le même rejet à l'encontre de ses confrères : « Les médecins persans, qu'on dénomme les *hakims*, imaginent qu'ils détiennent des savoirs adaptés à la vie des habitants et aux conditions climatiques de l'Iran et qui seraient totalement différents de la médecine européenne qu'on dénomme *faranghi* (étrangère). Ils ne savent absolument pas que leur peu d'information médicale n'est qu'une lueur et quelquefois, une image métamorphosée des connaissances galéniques des maladies dont seulement ils ont emprunté la forme et non pas le contenu ». Il ajoute que les malades « ne font pas confiance aux médecins étrangers et cette conviction est renforcée par l'influence des collègues iraniens qui accusent les étrangers de prescrire des extraits toxiques et des poisons, les intrigues et complots des collègues iraniens contre eux sont permanents ».

Ces notes montrent qu'à cette époque, les rapports entre les médecins autochtones et occidentaux n'étaient pas toujours au beau fixe et que les pouvoirs politiques n'étaient pas enclins à valoriser l'héritage scientifique de leur pays ni à intégrer « les traits culturels nouveaux par ajustement à la culture preneuse », selon la formule de Bastide. Au contraire, en soutenant démesurément les nouveaux et en imposant des règlements coercitifs à l'encontre des anciens, ils montraient leur volonté d'instaurer une ligne de démarcation entre la médecine *cedid* (moderne) et la médecine *kadim* (ancienne, classique), entre la modernité et la tradition.

### **Les obstacles au transfert des savoirs modernes**

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les trois pays étaient dépourvus d'un système d'enseignement officiel. Chaque *mahalle* (quartier) et chaque mosquée avaient leur *mekteb* (école primaire) où un mollah, dans la

plupart des cas, enseignait aux élèves l'alphabet, le calcul et la lecture du Coran. Après cinq à six ans d'étude primaire, les élèves pouvaient continuer leurs études dans une *madrassa* et un *idadi* (école préparatoire, collège) et apprendre la littérature, la poésie, la langue, l'histoire, la géographie, les *hadith* et la *sunna*<sup>10</sup> et le *tafsir* (commentaire des versets).

Le niveau d'éducation des élèves ne correspondait pas aux exigences des nouvelles écoles dont les enseignants se plaignaient d'importantes lacunes chez leurs élèves. Dans l'Empire ottoman, Louis de Salve, premier directeur du lycée français de Galatasaray (1868), écrit à ce sujet : « malheureusement l'ignorance des élèves qui y sont admis en sortant des *idadiyès* paralyse presque toujours les efforts des plus laborieux. Des jeunes gens ne connaissant que l'écriture, la lecture et le calcul ne sauraient devenir en six ans des docteurs en médecine bien savants ou en quatre ans des officiers distingués ».

Au Caire, l'école de médecine d'Abouzabel avait inscrit en première année « cent jeunes Égyptiens de dix à quatorze ans, sachant lire et écrire l'arabe ». La durée d'étude était de cinq à six ans dont quatre années de cours préparatoires où les élèves apprenaient « la langue, les éléments de mathématiques, la géographie, l'histoire, le dessin, etc. » puis, on leur enseignait la physique, la chimie et la botanique, l'anatomie générale, la pathologie, la chirurgie, la pharmacie, l'hygiène et la médecine légale<sup>11</sup>.

En 1841, Baptistin Poujoulat (1809-1864), historien et orientaliste français, mandaté par Moukhtar bey, ministre de l'Instruction publique, a établi un rapport sur les écoles en Égypte. Il doutait de la capacité des élèves à « comprendre parfaitement une science exacte » et estimait que « ces jeunes gens ne pourront jamais pousser bien loin toutes ces sciences, parce qu'ils ignorent la langue dans laquelle les leçons et les démonstrations sont écrites ».

Le docteur Polak rencontrait les mêmes difficultés pour enseigner la médecine en Perse. Il écrit : « Étant donné que les élèves manquaient des connaissances élémentaires, on a décidé d'apprendre les bases élémentaires à tout le monde. Ceci nous a mis dans une situation déplaisante puisque nos adversaires nous accusaient de perdre du temps et d'abuser de notre salaire (...) c'est pourquoi on a décidé de délaissier les enseignements basiques et de s'occuper de l'enseignement de notre spécialité (...). Je ne savais aucun mot en persan et la connaissance de la langue française de mes élèves était équivalente (...). Les moyens et les forces dont je disposais ne me permettaient pas de former des médecins parfaits, j'ai seulement voulu leur donner des informations générales dans le domaine de la médecine, de la science naturelle et les familiariser avec les bases de la chirurgie de telle sorte qu'ils puissent continuer à étudier chez eux ou à poursuivre leur formation en Europe ».

### **Les entraves à l'enseignement de l'anatomie pathologique**

D'après Xavier Bichat, les médecins se distinguent en deux classes : « ceux qui ont seulement observé, et ceux qui, à l'observation, ont joint l'autopsie cadavérique ». Au XIX<sup>e</sup> siècle, la Perse, l'Empire ottoman et l'Égypte ne pouvaient pas associer, en raison des contraintes culturelles, l'autopsie à l'observation. Le docteur Polak rapporte qu'en Perse, il lui était interdit de faire de la dissection en raison « des préjugés religieux existants ». Il écrit qu'il faisait ses cours d'anatomie à l'aide « des images », « des cadavres d'animaux », « du squelette et des organes séchés, ou conservés dans l'alcool » qu'il avait amenés de l'Europe. Polak relate aussi que, quelquefois, il avait été appelé par la personne du Roi ou par la police pour examiner des cadavres et pratiquer une autopsie sur le corps d'un non musulman. Sa première autopsie date de 1854 et a été effectuée sur le corps de son ami Zattie (ingénieur et enseignant autrichien) afin d'élucider la cause de sa mort subite. Il avait également obtenu l'autorisation de disséquer les corps des Babistes, considérés comme des apostats, proposition qu'il a refusée. Dans l'Empire ottoman, l'historien Nuran Yildirim observe que jusqu'à 1841 « comme il n'y avait pas d'autorisation de disséquer les cadavres, des modèles ont été utilisés pour les leçons d'anatomie ». À cette date, sultan Mecid (abdûlmecid) autorise la dissection à condition que « seuls les corps des prisonniers (hommes) soient utilisés ». La dissection des femmes n'a été permise qu'en 1845 sur le corps des « femmes mortes sur le marché des esclaves ». En Égypte, le docteur Clot-Bey écrit que les autorités ont constamment refusé sa demande de permis de disséquer jusqu'au jour où il obtint un consentement secret de la part des *ulémas*, « sous la condition d'en user avec réserve ». Il a rapporté qu'en 1829, lors de son cours de dissection, il a été sévèrement agressé par un élève. Il a décidé de pratiquer l'autopsie, à l'insu du public et dans un amphithéâtre entouré des gardes qui, d'après lui, auraient été les premiers « à l'assaillir s'ils s'étaient doutés de ce dont il s'agissait ».

### **La médecine au service de l'armée**

En Égypte, l'hôpital civil de Qasr al-Ayni a été inauguré en 1837, dix ans après l'ouverture de l'hôpital militaire. Dans l'Empire ottoman, l'école civile de médecine (Mekteb-i Tibbiye-i Mülkiye) a été inaugurée en 1866 à Constantinople, vingt-sept ans après l'école militaire ; elle était destinée à former des médecins de campagne et délivrait un diplôme (*rütbe-i Salise*), considéré comme inférieur à celui de l'École impériale de médecine. En Perse, le premier hôpital civil moderne (dénommé hôpital étatique) date de

1873 alors que l'hôpital militaire avait été construit en 1856 à Darvaseh-Dolat, en dehors de l'enceinte de Téhéran.

Dans les nouvelles armées, le manque de chirurgiens et de personnels soignants justifie la formation rapide de praticiens. En Égypte, Clot-Bey rapporte que cinq ans après l'ouverture de l'école, un grand nombre de bons élèves « furent placés dans les grades de sous-aides et d'aides et sous la direction des médecins européens ». La note de Clot-Bey confirme la réduction de la durée d'étude pour le grade d'aide (lieutenant), prévue initialement à huit ans. Le journal turc de *Samyrne*, daté du 17 novembre 1838, critique le niveau de formation des élèves à l'école d'Abouzabel : « l'école d'Abouzabel ne peut créer que des infirmiers (...), les plus habiles sont tout au plus capables de faire quelques pansements et d'exécuter quelques bien minces opérations de très petite chirurgie ». Clot-Bey réplique : « beaucoup d'entre eux ont fait des opérations importantes, telles que la réduction des luxations, des fractures, la taille, la cataracte, etc., et ils ont traité avec succès les maladies les plus difficiles » (Clot-Bey, p. 433). La réponse de Clot-Bey confirme les limites des connaissances des élèves en Égypte à cette époque.

En 1828-29, dans l'Empire ottoman, la durée des études de médecine était de six ans dont trois années de préparation. Les élèves apprenaient à « extraire les balles, ligaturer les artères, sectionner les os et traiter les fractures ». À la fin de leurs études, les élèves devenaient adjoints des médecins dans les hôpitaux militaires. Mais « en raison du besoin urgent de chirurgiens, il a été suggéré que la formation chirurgicale soit séparée des études de médecine afin de former des chirurgiens pendant une période plus courte »<sup>12</sup>.

En Perse, la formation des médecins avait été envisagée pour une durée de sept ans mais elle a été réduite à cinq et puis à quatre ans. Schlimmer, le médecin hollandais de la cour de Perse, préconise la formation « de médecins praticiens, sachant diagnostiquer d'une manière encyclopédique les maladies aux moyens des signes pathologiques » avec un niveau équivalent aux « officiers de santé » et de chirurgiens ayant « juste autant de connaissances d'anatomie topographique qu'il en fallait pour pouvoir pratiquer des opérations généralement non mortelles, les pansements et les capacités routinières nécessaires pour pouvoir préparer eux-mêmes en campagne les médicaments indispensables ». Le *Journal officiel* persan exalte la rapidité des résultats (JO, 1852 : 98) : « En Occident, il faut un an pour apprendre l'anatomie, Polak l'a finie en trois mois et puis les élèves ont appris la pharmacopée et le traitement. La semaine prochaine leur enseignant les

accompagne à l'hôpital pour leur apprendre les traitements et, à chaque fois qu'il y a une amputation ou une intervention chirurgicale, il emmène avec lui deux élèves assidus et trois autres élèves ».

Apprendre la médecine moderne à des adolescents, en quelques années seulement, en l'absence des bases élémentaires et avec des élèves qui ne connaissent pas la langue de leurs enseignants a conduit les enseignants à dispenser une médecine appliquée (*tibb-i ameli*). Dans les trois pays, le niveau de formation des médecins à cette époque était comparable à celui des « officiers de santé » en Occident, à la différence près qu'à la sortie de ces écoles, les jeunes praticiens, munis d'un diplôme officiel, étaient comblés d'honneurs et bénéficiaient d'un prestige qu'un *hakim* (médecin traditionnel) acquérait après des années d'exercice. Ce mode de formation, initié pour les besoins urgents de l'armée, a laissé des traces sur le devenir des sciences et de la profession médicale du fait qu'il a engendré une élite, missionnaire de la modernité, dont les compétences n'étaient pas à la hauteur de leur rang social<sup>13</sup>.

## Conclusion

D'après certains auteurs, le sous-développement chronique des sciences dans ces pays est dû à la « volonté limitative » des colonisateurs « de former, non pas des savants, mais des praticiens maîtrisant des connaissances simples et pratiques » au lieu « d'enseigner les sciences fondamentales ». Ces derniers ont imposé leurs langues à l'enseignement, ont marginalisé les enseignants autochtones afin d'imposer « une politique éducative coloniale ». L'histoire de la médecine en Perse, dans l'Empire ottoman et en Égypte donne à penser que le déclin de la médecine est bien antérieur à l'emprise coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle ou à l'invasion mongole du XIII<sup>e</sup> siècle et qu'il est plutôt dû aux contextes sociaux-culturels défavorables. De même, elle montre que l'acquisition des nouveaux savoirs, en anatomie pathologique, dans ces pays n'est pas advenue dans la continuité des connaissances antérieures, selon un schéma évolutionniste, mais s'est effectuée à l'écart des structures traditionnelles et en rupture totale avec les connaissances antérieures.

## RÉSUMÉ

Au XIX<sup>e</sup> siècle, un grand nombre de pays de la Méditerranée et du Proche-Orient ont fait appel aux connaissances des Occidentaux pour reconstruire leur médecine. Dans la plupart des cas, l'acquisition des nouveaux savoirs n'est pas due à une diffusion spontanée, ni à l'évolution de la médecine classique mais résulte de l'action des pouvoirs politiques. L'histoire de la

médecine en Perse, dans l'Empire ottoman et en Égypte montre, qu'en dépit de parcours différents, ces pays ont eu les mêmes besoins et ont appliqué les mêmes méthodes pour se moderniser.

#### SUMMARY

*In the 19th century, a large number of countries in the Mediterranean and the Near East called on the knowledge of Westerners to reconstruct their medicine. In most cases, the acquisition of new knowledge is not due to spontaneous dissemination, nor to the development of classical medicine, but results from the action of political powers. The history of medicine in Persia, the Ottoman Empire and Egypt shows that, despite different backgrounds, these countries had the same needs and applied the same methods to modernize.*

#### BIBLIOGRAPHIE

- BASTIDE R. - BASTIDE *Anthropologie appliquée*. Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1971, p. 51.
- BICHAT X. - *Anatomie pathologique, dernier cours de Xavier Bichat*. J.-B. Baillière, Paris, 1825, p. 4.
- CHIFFOLEAU S. - *Médecines et médecins en Égypte, construction d'une identité professionnelle et projet médical*. L'Harmattan, Paris, 1997, p. 56-57.
- CLOT A.B. - *Aperçu général sur l'Égypte*. Fortin, Masson et C<sup>ie</sup>, Paris, 1840, t. 2, p. 283-430.
- CERESOLE - Des observations du citoyen Ceresole sur la rive occidentale du Nil. In : DEGENETTES R. - *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, Croullebois et Bossange, Masson et Besson, Paris, An X, part. II, p.47.
- CROZET P. - *Les sciences modernes en Égypte. Transfert et appropriation 1803-1902*. Geuthner, Paris, 2008, p. 107, 285 et 259.
- DESGENETTES R. - *Lettre circulaire du citoyen Desgenettes aux médecins de l'Armée d'Orient, Mémoire sur l'Égypte*. Imp. P. Didot l'Ainé, Paris, An VIII, t.1, p. 58.
- DESGENETTES R. - *Rapport sur le Môristan ou l'Hôpital du Caire, Mémoire sur l'Égypte*. Imp. P. Didot l'Ainé, Paris, An X, t. 2, p. 49-54.
- BIANCHI T. X. de - *Notice sur le premier ouvrage d'anatomie et de médecine imprimé en turc*. Imp. de L.-T. Cellot, Paris, 1821, p. 17.
- SALVE L.E. de - L'enseignement en Turquie, le lycée impérial de Galata-Séraï. *Revue des deux-mondes*, 1874, t. 56, p. 841.
- EQBAL Y. - *Madresse Dar al-Fonoun (L'école de Dar al-Fonoun)*. Sarva, Téhéran, 1997, p. 130.

- FOUCAULT M. - *Naissance de la clinique*. PUF, Paris, 1963, p. 394.  
*Gazette médicale d'Orient*, publiée par la Société impériale de médecine de Constantinople, oct. 1858, n° 7, p. 123.
- HUARD P., GRMEK M.D. - *Charafed-Din. Le premier manuscrit chirurgical turc*. Roger Dacosta, Paris, 1960, p. 45.
- NARANZI, *Gazette médicale d'Orient*, publiée par la Société impériale de médecine de Constantinople. 1858, n° 2, p. 25.
- LAIGNEL-LAVASTINE M., VINCHON J. - La médecine en Perse au XVII<sup>e</sup> siècle. *Bull. Soc. Fr. d'Hist. Méd.*, 1933, 27, p. 209.
- NIL SARI, *Educating Ottoman Physicians*. 2005, (consulté sur internet).
- NIL SARI, *Ottoman Medical Practice and The Medical Science*. 2009, (consulté sur internet).
- POLAK J.E. - *L'Iran et les Iraniens (1865)*. Kharazmi, Téhéran, 1989, (trad. Keikavous Jahandari).
- POUJOLAT B., *Voyage dans l'Asie mineure, en Mésopotamie, à Palmyre, en Syrie*. Ducollet, Paris, 1841, t. 2, p. 510.
- RENATI - Essai sur la topographie physique et médicale du vieux Caire. In : *Mémoire sur l'Égypte*, t. 2, imp. P. Didot l'Ainé, Paris, An X, p. 367.
- ROUSTAI M. - *Tariqh Pezechkan va Pezechki dar Iran (L'Histoire des médecins et de la médecine en Iran)*. Bibliothèque nationale et Archives de la République islamique, Téhéran, 2003, t. 1, p. 229.
- SABET-AZAD B. – Modernisation de la médecine en Égypte au XIX<sup>e</sup> siècle. *Hist. Sc. Méd.*, 2017, LI, 3, 349-358.
- SCHLIMMER J.L. - *Terminologie Médico-Pharmaceutique Française-Persane*. Imp. Ali Gouli Khan, Téhéran, 1874, p. 226.
- ULUCAM E., N. GOKCE N., R. MESUTR. - *Turkish Anatomy Education from the Foundation of the first modern medical School to today*. JISHIM, 2003, p. 51.
- YILDIRIM N. - *A history of healthcare in Istanbul*. Ajansfa, Istanbul, 2010, p. 274-307.

## NOTES

- 1) Sultan Sélim III règne de 1789 à 1807 ; il est renversé et tué lors de la révolte des Janissaires.
- 2) Imam Réza est le huitième imam dans la lignée des douze imams des chiites et son sanctuaire se trouve à Mehad.
- 3) Terme employé à partir du VIII<sup>e</sup> siècle pour désigner les personnalités, les doctrines et les comportements préjudiciables à l'islam. On reproche aux *zanâdiq* d'avoir mis en

- cause le *tawbid* (unicité divine), la création *ex nihilo* du monde, la *charia* (lois révélées), la prophétie du « Messager de Dieu » et la légitimité du califat.
- 4) Au sujet de la prohibition du contact avec le sang, voir : Sourate V, verset 3, « Voici ce qui vous est interdit : la bête morte, le sang, la viande de porc » & les hadiths rapportés par al-Bukhari, Tome 1, chap. *Ablution*, part. 63, note 227,228 et sur le contact avec le cadavre voir Muslim *in* Sahih, chap. *mort*, part. 12, notes 36-43.
  - 5) En fait, le Coran n'interdit pas explicitement l'iconographie mais interdit la fabrication des statues, synonyme de l'idolâtrie et l'imitation du Créateur. La Sourate V, verset 90 dispose : « Ô croyants ! Le vin, les jeux de hasard, les pierres dressées (les statues) et les flèches divinatoires sont une abomination et une œuvre du Démon. Évitez-les ».
  - 6) Sahih du Muslim, tome 4, chap. *vêtement et parure*, part. 26, note 81.
  - 7) Il existe de nombreuses copies des dessins de ce livre mais le doute existe quant à son véritable auteur et la date de composition de ses dessins. On remarque des similitudes flagrantes entre les dessins de ce livre et ceux d'origine tibétaine, publiés au XVII<sup>e</sup> siècle. Voir In : Bardia Sabet-Azad, *Les concepts thérapeutiques dans l'histoire iranienne*, Thèse EHESS non publiée, 2012, p. 187. Sabet-Azad B. Le traité d'anatomie de Mansur ibn Ahmad ibn Yusuf ibn Iliyâs ; analyse du manuscrit et nouvelle hypothèse pour l'origine des illustrations. *e-SFHM*, 2021, 4, 4-17.
  - 8) D'après N. Yildirim, les médecins italiens, Stephan Caratéodory et son neveu Constantin Caratéodory, y enseignaient la pathologie et la chirurgie. Dans une lettre datée du 1<sup>er</sup> août 1831, Mustafa Efendi Behçet et Constantine Caratéodory, demandent l'achat des instruments et de l'équipement pour les leçons de chirurgie.
  - 9) Ce dénigrement va à l'encontre des études du Dr S. Jagailloux qui soutient l'existence, à cette époque, « de véritables spécialistes d'un seul type d'intervention » en Égypte dont les chirurgiens ophtalmologistes, les orthopédistes, les spécialistes de la taille vésicale pour lithiase qui obtenaient des résultats satisfaisants. In : Jagailloux S., L'évolution de la chirurgie en Égypte au XIX<sup>e</sup> siècle, *Hist. Sc. Méd.*, 1984, 18 (1), 69-76.
  - 10) *hadith* et *Sunna* sont les propos et actes du prophète et des imams, rapportés par des hommes dignes de foi.
  - 11) Charles Lambert, initiateur et directeur de l'école Muhandishana à Boulaq (1837-1850) évoque aussi l'insuffisance de l'éducation primaire des élèves. Il écrit : « la dernière division (des élèves) étant arrivée à l'École (polytechnique) avec une instruction faible et incomplète, nous serons obligés d'achever l'année prochaine le cours commencé cette année (...) le succès du travail de notre école serait fortement compromis pour l'avenir, et même impossible, si les élèves qui nous arrivent de l'école préparatoire ne sont pas dorénavant meilleurs ». In : Pascal Crozet, p.97.
  - 12) En 1842, la durée d'étude de la médecine est de sept ans, dont trois années préparatoires.
  - 13) En 1803, en France, la médecine était partagée en deux filières. La première était celle du nouveau doctorat qui était obtenu après quatre années d'études dans une école suivies de cinq examens et d'une thèse en français ou en latin ; les docteurs avaient le droit d'exercer la médecine et la chirurgie sur tout le territoire. La deuxième filière était celle des officiers de santé ; elle exigeait, soit trois années d'études dans une école de médecine, soit une expérience de cinq ans au sein d'un hôpital, soit un apprentissage de six années auprès d'un docteur en exercice ; un brevet était délivré après un examen devant un jury médical départemental. L'officier de santé ne pouvait exercer que dans les limites du département où il avait été reçu.